

Communiqué de presse

De Grand Paris Grand Est

Noisy-le-Grand, le 24 mai 2018

Concours "Inventons la métropole du Grand Paris" : 2 villes du territoire sélectionnées

Pour la deuxième édition de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris", deux villes membres de Grand Paris Grand Est ont été retenues : Noisy-le-Grand et Villemomble.

Grand Paris Grand Est se félicite du choix des lauréats de la deuxième édition de l'appel à projets «Inventons la Métropole du Grand Paris». Deux villes du territoire et quatre projets ont été retenus parmi les plusieurs centaines de candidatures et font partie des trente désignés.

À **Noisy-le-Grand**, le site Louis Lumière, ancienne école située au sud des voies ferrées du RER A, entre la station Noisy-le-Grand Mont d'Est et celle de Noisy-Champs, avec un terrain d'une superficie de 3,5 ha et le Fort de villiers, construit à la fin du XIXème et fermé au public depuis 2007, sont deux projets innovants qui transformeront et embelliront ces secteurs.

À **Villemomble**, le site Keystone, avec un terrain d'une superficie de 1ha, en incluant les parcelles de l'État, situé au carrefour de l'ex-RN 302 et de la rue Laennec RD 116, et l'ancien conservatoire, terrain bâti d'une superficie de 2422 m² situé en bordure de l'ex-RN 302 à proximité de la station RER E Raincy-Villemomble-Montfermeil, vont apporter de nouvelles activités à la commune : économiques pour l'un, accueil de personnes âgées pour le second.

Grand Paris Grand Est, par sa compétence en matière d'aménagement, accompagne ses projets et les communes et est particulièrement fier de voir le territoire de nouveau sélectionné par le jury de cet appel à projets. Lors de la première édition, quatre sites avaient déjà été retenus.

Ces projets, symboles du dynamisme du territoire, permettront de transformer le cadre de vie de nos habitants, de rénover un patrimoine existant et parfois délaissé et de développer notre activité et notre attractivité.

Grand Paris Grand Est est acteur du développement de son territoire et porte les ambitions des 14 communes. En matière d'aménagement et d'urbanisme d'une part. Les équipes et les élus accompagnent fortement les projets de rénovation urbaine, ont mis en place une «Conférence intercommunale du logement» et travaillent à l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal. D'autre part, la compétence «développement économique», transférée au début de l'année, permettra d'aller plus loin dans la consolidation de politiques publiques pro-actives et ambitieuses en la matière.

Grand Paris Grand Est construit dès aujourd'hui notre avenir en commun.

Contact

Sébastien Di Noia
Responsable de la Communication
01 84 81 06 26
sebastien.dinoia@grandparisgrandest.fr

